



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Laurent GOBET	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Kildine BATAILLE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Adrien GUENE
Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Océane CHARRET-GODARD	Monsieur Lionel SANCHEZ	
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick AUDARD	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Laurence GERBET	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Madame Bénédicte PERSON-PICARD	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Catherine VICTOR	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Céline RABUT	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Noëlle CAMBILLARD	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Madame Christine DOS SANTOS ROCHA
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Convention de financement de travaux relative à l'extension du réseau public d'assainissement de la rue de l'Abbayotte à Magny-sur-Tille permettant le raccordement d'un futur programme immobilier

Le réseau d'assainissement de la rue de l'Abbayotte à Magny-sur-Tille nécessite une extension pour permettre le raccordement d'une future opération immobilière.

Cette extension est rendue nécessaire pour viabiliser en assainissement le futur programme immobilier.

Cette extension du réseau d'assainissement est réalisée à la demande et à la charge de Messieurs Albert et Jean Pierre CHAPUIS qui portent la future opération immobilière.

L'extension du réseau d'assainissement sera constituée de collecteurs en PVC CR16 de diamètre nominal 200 mm sur une longueur totale de 125,00 ml. L'extension ne tient pas compte de la création de branchements qui seront réalisés par le délégataire du service public de l'assainissement SOGEDO à la demande et à la charge de Messieurs Albert et Jean Pierre CHAPUIS.

Les travaux d'extension demandés, estimés à 72 649,86 € H.T. soit 87 179,84 € T.T.C. et comprenant le coût des travaux, les frais de mission complète de maîtrise d'œuvre de la phase AVP-PRO à la phase AOR, le coût des essais de compactage de tranchée, le coût de vérification l'étanchéité de la future antenne d'assainissement, les frais des raccordements réalisés par le délégataire du service public de l'assainissement ainsi que les frais de communication destinée aux riverains et au grand public, seront financés par Messieurs Albert et Jean Pierre CHAPUIS.

Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Dijon métropole et refacturés à Messieurs Albert et Jean Pierre CHAPUIS.

Cette convention régit les modalités de réalisation de ces travaux et son financement.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prendre** acte de la présentation de la présente convention de financement de travaux,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN POUR : 76 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 15 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN